

Nombre de CONSEILLERS

Séance du 21 mai 2008

En exercice 19

Présents 17
Votants 19
Absents 2
Exclus 0

L'an deux mil huit, le vingt et un mai à vingt et une heures

le Conseil Municipal de cette commune, convoqué en réunion ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Claude REVEL, Maire

Convoqués le : 16/05/2008

Affiché le : 16/05/2008

Etaient présents: MMES BENEZETH Ingrid, CAYLA Marie-Claude, DESSILLA Corinne, FABRE MARYSE, FLORENTIN Maryse, GALZY Elodie, JOUVE Monique, MRS BAUDAILLIER Jean-Louis, BORE Jacques, , CORTES Simon, FAVIER Marc, FRADIN Jean, GONZALEZ René, , REVEL Jean-François, SEGURA René, THOME Yvan.

Etaient absents et excusés : Mme BENARD Bénédicte (procuration à FLORENTIN Maryse)
Mr MALBEC Sylvain (procuration à FAVIER Marc)

Mlle Elodie GALZY a été nommée secrétaire.

Objet: DESIGNATION DES MEMBRES DU CCAS

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que le Conseil d'Administration du CCAS est composé du Maire, Président de droit et de membres élus en son sein. Le Maire nomme ensuite en nombre égal, des personnes participant à des actions de développement ou d'animation sociale.

Sont candidats au CCAS :

FABRE Maryse, MALBEC Sylvain, DESSILLA Corinne, BENARD Bénédicte, CAYLA Marie-Claude, GALZY Elodie, BENEZETH Ingrid, BORE Jacques.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité:

Désigne FABRE Maryse, MALBEC Sylvain, DESSILLA Corinne, BENARD Bénédicte, CAYLA Marie-Claude, GALZY Elodie, BENEZETH Ingrid, BORE Jacques, membres du Conseil d'Administration du CCAS.

Le Maire désigne comme membres :

- Josette SEGURA, Adjoint Administratif territorial au CCAS
- Chantal CAMPOY, Déléguée Communale de la Ligue contre le Cancer
- Christine SAHUGUET, Agent d'accueil territorial
- Guy DAMIAND, chargé de mission auprès d'une ONG
- Sylvie JEANJEAN, assistante de vie sociale
- Hervé MIMOUNI, agent hospitalier, bénévole associatif
- Sandrine LOHEZ-LABELLE, assistante maternelle
- Dominique MEYRAN, Président de la Gaule Canétoise

Fait et délibéré les jour mois et an que dessus.

